

PUBLIC

Personnel non-électricien qui exécute en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement, des manœuvres dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées

TARIFS



nous consulter

AGENDA 2019



voir a2s-conseil.fr

DUREE



7 heures de formation

FORMATEUR



Formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience de 10 ans minimum dans le domaine

PARTICIPANTS



Maximum: 10

NORD A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE

HO/ BE manoeuvre / BS personnel non-électricien

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres sur les ouvrages concernés ou dans leur environnement dans le respect des textes réglementaires Identifier les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine

OBJECTIFS

- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques.
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur et au voisinage de l'énergie électrique.
- Permettre à l'employer de délivrer l'habilitation nécessaire aux missions du personnel électricien.

CONTENU

Introduction:

Le contexte législatif et normatif

Notions élémentaires d'électricité :

- > Les grandeurs électriques
- La tension et le courant (alternatif/continu)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- > Le classement des installations

Prévention du risque électrique :

- > Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- L'évaluation des risques électriques
- Les différents risques d'origine électrique
- > La prévention des risques électriques
- L'analyse et la connaissance du poste de travail ou d'intervention

Le principe de l'habilitation BE Manœuvre :

- Les prescriptions de sécurité définies par l'union technique de l'électricité (UTE-NF.C 18-510)
- Les niveaux d'habilitation
- > La zone de travail, les signalisations et repérages associés
- Les distances de sécurité et l'environnement
- Les classes de matériels et leur appartenance aux domaines de tension
- > Les limites et les zones d'environnement
- > Le port des EPI en rapport avec l'habilitation
- Présentation des EPI concernées et précautions d'utilisation
- La zone de travail
- Les signalisations
- Les repérages associés
- ➤ Les équipements de protection collective et leurs fonctions
- ➤ Le principe de l'habilitation BE Manœuvre
- Les limites de l'HABILITATION BE Manœuvre (Autorisation et interdits, etc.).
- > Les instructions de sécurité spécifiques aux MANOEUVRES

Travaux d'ordre non électrique à proximité d'un ouvrage électrique :

- Remplacement de fusibles à cartouche ou cylindrique
- > Réarmement du disjoncteur
- Changement d'ampoules dont le diamètre est supérieur à un IP de 2 tubes fluorescents, de starter
- > Accès aux locaux techniques réservés aux électriciens





Les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE:

- > Accidents corporels (art 13) dont brûlures d'origine électrique
- Incendie dans des installations électriques, dans un environnement électrique
- Les premiers secours

PRE-REQUIS

✓ Équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) obligatoire pour effectuer les travaux pratiques.

MODALITES D'ANIMATION

✓ Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative...

- ✓ Supports de formation projetés.
- ✓ Etude de cas concrets
- ✓ Mises en situation pratique à l'aide de maquette ou sur site
- √ Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires
- ✓ Remise en fin de formation d'un livret MEMOFORMA
- ✓ Formation théorique et pratique en salle sur maquettes pédagogiques suivie d'une séance de travaux pratiques (TP) sur sites Evaluation finale théorique et pratique

VALIDATION

Test théorique et pratique, feuilles de présence, formulaires d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans

NORD A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

